Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 10

Artikel: Questions et réponses
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189171

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J'étais encore malhabile à me servir de mes raquettes à neige ; en ai-je passé des nuits en faction dans un trou de rocher ou dans les branches d'un sapin. Et ces forêts sombres où on ne rencontre que des corbeaux ! ces poisons de bêtes !

» Pour en revenir à mon histoire, le brigadier me dit, une après-midi : « Ecoute, Abram ! le Petit-François et ses deux canailles de frères chargent ce soir aux Rousses. » Ils doivent passer par le creux du Crouaz. Je vas me poster à l'arrière, l'appointé se cachera sous le Vermillay et toi à l'entrée du creux. Comme tu as le plus long chemin à faire, tu partiras de suite avec Bijou. Allons, cette fois, du nerf !

Bijou ! c'était le caniche du poste. Pas son pareil pour éventer les contrebandiers. Il avait été d'ailleurs de contrebande, avait servi à passer sous le poil de la bijouterie et de l'horlogerie en France. Je l'ai trouvé blessé dans une bagarre, l'ai soigné, et depuis lors il ne me quitte plus. A quatre heures, j'étais en route, car il y y avait deux mètres de neige sur le sol et on enfonçait, malgré les raquettes, jusqu'aux genoux. La carabine en bandoulière, le sabre d'abattis, la lourde capote et l'alpenstock ne contribuaient pas à vous rendre plus léger, vous pouvez le penser. Et cependant j'y allais de bon cœur. Quel plaisir que celui de me mesurer une bonne fois avec ce terrible Petit-François, qui chaque jour nous narguait. Le dimanche, tout faraud, il promenait des filles autour de la Cure pour nous donner des envies, la vilaine bête ! Le brigand savait bien qu'on n'était pas de bois et que ce n'était pas avec les trente sous de solde du gouvernement ! Enfin, suffit !... Puis une autre histoire que nous avions eue ensemble, par rapport à la Rosette, la fille de l'aubergiste du Corbeau, à Saint-Cergues. Que voulez-vous, il était beau parleur, de la braise plein les poches, des bijoux à faire damner la vierge de Notre-Dame d'Arzier. Oh ! les filles ! Tenez, quand je pense à ce pandour-là, le sang ne me fait qu'un tour. Ecoutez la fin, monsieur.

» Il y avait déjà deux bonnes heures que j'arpentais la forêt, quand j'approchai du creux du Crouaz. Le creux du Crouaz est un défilé entre le Noirmont et le Mont-Sallaz, un sentier de chèvre. A droite, un précipice, à gauche, une muraille polie comme une plaque de marbre, et quelle hauteur ! Tout cela à 1400 mètres d'altitude. Vous pouvez vous figurer quelle froidure. Et puis des forêts interminables, des sapins centenaires, aux troncs noircis, avec les branches ployées par la neige ; Pas une âme dans ces solitudes glacées. Je fis d'abord les cent pas dans le défilé, m'assis dans la neige, fumai... C'est égal, ça manquait de gaieté. Il faisait une nuit claire. Je savais bien que les contrebandiers ne partaient jamais des Rousses avant dix heures pour arriver à Begnins au petit jour. J'allais m'assoupir quand mon attention fut attirée par un étrange manège que faisait Bijou. Il avait fait une excavation dans un tas de neige contre la muraille, et au lieu de s'y blottir tranquille, suivant sa constante habitude en pareil cas, il reniflait, jouait des pattes, à gratter, creuser cette neige.

» A la fin, pourtant, me dis-je, faut voir ce que c'est ! Il y a du louche là-dessous. Je dépose ma carabine contre le mur, dégaîne mon sabre et me mets à creuser dans le trou de Bijou. Ah ! ça est devenu drôle, allez ! Tout d'un coup, Bijou et moi enfonçons avec tout un paquet de neige sur la tête. Je me trouve, sauf le respect que je vous dois, assis sur mon séant dans une espèce de caverne, bien sèche, avec du gravier fin et du sable au fond... Bijou était déjà debout et poussait de petits appels de gueule. J'allume ma lanterne sourde et qu'est-ce que je vois ? Sacrebleu ! une vingtaine de pains de sucre, des ballots de tabac de contrebande de vingt kilos, tout ficelés, avec leurs bretelles de paille tordue, des tonnelets de poudre de Berne, des caisses de cigares de Vevey et de Grandson, un magasin complet ! C'était un repaire du Petit-François. Pour rentrer des marchandises suisses en France, il faisait d'une pierre deux coups, le mâtin ! Ça représentait au moins mille écus, et l'Etat nous alloue en prime la moitié du butin confisqué. Vous pouvez juger de la régalade !

» Il y avait déjà du temps que je m'ébaubissais à la vue du magot quand mon devoir de sentinelle me revint à l'esprit. Oui, mais comment sortir de ce trou ? Une hauteur de vingt pieds pour aller à la surface, et la paroi s'effritait à mesure que je cherchais à grimper.

(*A suivre.*)

Questions et réponses.

Le mot de la dernière énigme est : *Ongle.* Ont deviné MM. O. Chambaz, Rovray ; D. Mayor, Echallens ; Rouvenaz, Rue ; Crottaz, Romanel ; Bersier, Payerne ; Mettile, Tavannes ; J. Gay et M. Pelet, Lausanne ; E. Bastian, Forel ; Hector Piguet, Solliat ; G. Vodoz et Mme Orange, Genève. — Le sort a donné la prime à M. H. Piguet, au Solliat.

* * *

Problème proposé par M. E. Bastian, à Forel : Une jeune fille voyant un grand nombre d'oiseaux sur un noyer, les interpelle : « Hé ! là-haut, je pense que vous êtes au moins une centaine ?

— Non, répond un pinson, si nous étions trois fois autant que nous sommes, plus la ½, plus le ⅓, plus le ¼ du nombre que nous sommes, plus le nombre de mes ailes, nous serions juste 100. Combien y avait-il d'oiseaux sur l'arbre ?

Prime : un agenda de poche.

* * *

Essai des graines. — Pour exciter leur faculté germinative et savoir, à bref délai, si elles sont bonnes à semer, on les enveloppe pendant 12 heures dans un linge imbibé de vinaigre, puis on les sème. C'est à ce procédé qu'on a recours, en Vendée, pour reconnaître la valeur de la graine de chanvre. Quelquefois on se borne à les mettre simplement tremper dans le vinaigre pendant une nuit. Si elles ne lèvent pas très promptement, c'est qu'elles ne valent absolument rien.

THÉATRE. — Demain dimanche,

Trois femmes pour un mari,

comédie à grand succès, par Grenet-Dancourt. **La rose de Saint-Flour**, opérette d'Offenbach, et **Les forfaits de Pipermans**. Voilà un programme suffisamment varié et attrayant pour faire salle comble. — A partir du 11 mars, tous les soirs, et matinées les mercredis et samedis : **Les Bibelots du diable**, grande féerie, avec trois ballets.

Le billard appris sans maître, par E. Mangin, professeur, à Paris. Un fort volume avec 170 figures. Prix 4 fr. 50. En vente à la Papeterie Monnet, Pépinet, Lausanne.

L. Monnet.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.